



## les droits paternel et de l'enfant

Par **kiki07**, le **06/07/2011** à **20:20**

bonjour, je suis papa de deux enfants de 4 ans et 6 ans, mes enfants vivent dans le gard et moi dans le var je suis separer depuis 1 ans et jusque ici nous nous entendions bien, mais voila mon ex a refais sa vie avec un homme plutot violent avec elle, mes enfants ont peur de lui g donc pris la dessionion de les prendre avec moi car je les sentais pas bien, elle etait ok au depart je les es donc inscris a l'ecole ou je vie puis là elle a changer d'avis. Esque j'ai des droit pour les garder a savoir que nous nous sommes separer en bon terme donc pas de jugement pour la garde.

Par **Domil**, le **06/07/2011** à **20:38**

C'est à vous de saisir le JAF pour demander la résidence exclusive des enfants